

dossier de presse

BUDGET **ET PROJETS** **2018**

Contact presse

Cathy Serra

TÉL. : 04 72 65 80 54

PORTABLE : 06 85 48 27 60

E MAIL : cathy.serra@mairie-villeurbaine.fr

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| BUDGET 2018 : un investissement record dans un contexte incertain | p.3 |
| LES CHIFFRES | p.8 |
| ÉDUCATION : Construction de deux groupes scolaires | p.9 |
| PETITE ENFANCE ET FAMILLE : Ouverture de trois équipements en 2019 | p.11 |
| JEUNESSE ET VIE ETUDIANTE : favoriser l'autonomie et soutenir les projets | p.12 |
| PERSONNES AGÉES : La prévention de la dépendance | p.12 |
| SOLIDARITE : Renforcer la lutte contre la pauvreté | p.13 |
| VIE ASSOCIATIVE ET STRUCTURES DE PROXIMITÉ : toujours plus de services | p.13 |
| SANTÉ : promouvoir l'activité physique adaptée | p.14 |
| SPORT : plus de 9 M€ d'investissement pour accompagner la pratique sportive | p.15 |
| CULTURE : maintenir les actions et optimiser les dépenses | p.16 |
| CADRE DE VIE : nouveaux espaces et aménagements paysagers | p.17 |
| ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : qualité esthétique et amélioration thermique | p.18 |
| DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT : de nouveaux quartiers sortent de terre | p.19 |
| PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : des moyens techniques et humains | p.20 |
| SERVICE PUBLIC : adapter les outils aux nouveaux usages et développer les téléservices | p.20 |



148 543
habitants

Un budget de

186 188 115 € en 2018
169 449 118 € en 2017

Dépenses d'investissement :

60 881 263 € en 2018
47,55 M€ en 2017

**Dépenses réelles de
fonctionnement :**

125,30 M€ en 2018
121,91 M€ en 2017

Charges de personnel :

74,24 M€ en 2018
73,41 M€ en 2017

Endettement :

21,25 M€ en 2018
17,68 M€ en 2017

Recettes d'investissement :

40,04 M€ en 2018
32,74 M en 2017

Recettes de fonctionnement :

146,14 M€ en 2018
136,7 M€ en 2017

**Produit des impositions
directes :**

80,96 M€ en 2018
74,86 M€ en 2017

Recettes estimées à

74,13M€ en 2017

NB : (réévaluation après notifications des bases par les services fiscaux fin mars 2017, les bases définitives ne sont pas encore connues à ce jour).

BUDGET 2018 :

Un investissement record dans un contexte incertain

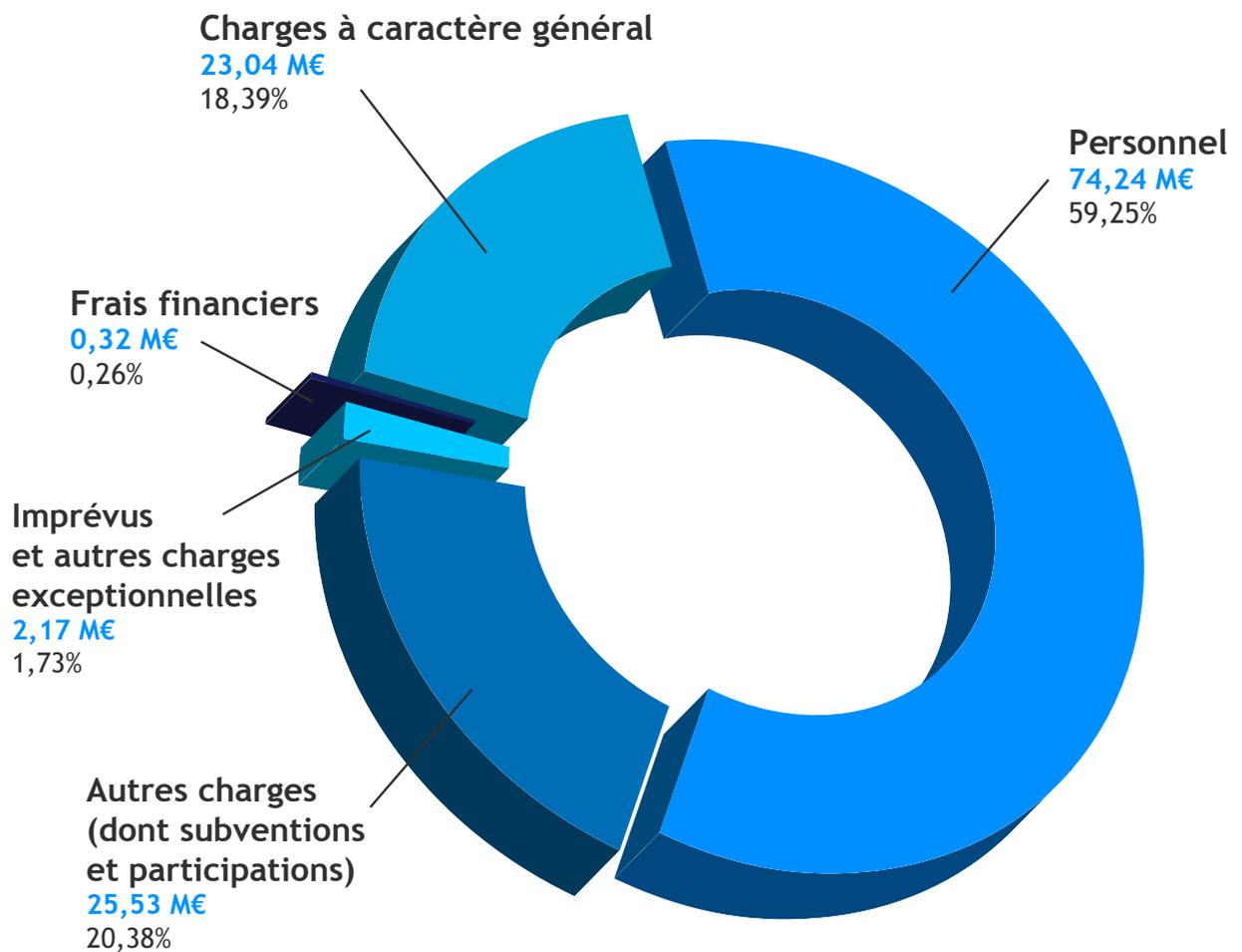
C'est un budget de **186 188 115 €** (169 449 118 € en 2017) qui sera soumis au vote du Conseil municipal le 21 décembre 2017. L'investissement n'a jamais été aussi élevé avec **60,88 M€** (47,55 M€ en 2017).

Ce budget a été établi dans un contexte national incertain, notamment avec la réforme de la taxe d'habitation engagée par l'Etat et la mise en œuvre d'un nouveau plan national d'économies. La réforme de la taxe d'habitation devrait conduire au dégrèvement d'une majorité de contribuables villeurbannais en 2020 (le chiffre exact n'a pas encore été communiqué par l'administration fiscale). Les conditions de prise en charge par l'Etat de cet impôt en lieu et place des contribuables ne sont pas encore totalement définies. Le budget 2018 tient compte de l'intégration d'une recette fiscale supplémentaire de 5,3 M€ (liée à la normalisation du taux de l'abattement général à la base de la taxe d'habitation qui a été ramené au taux maximum légal de 15%).

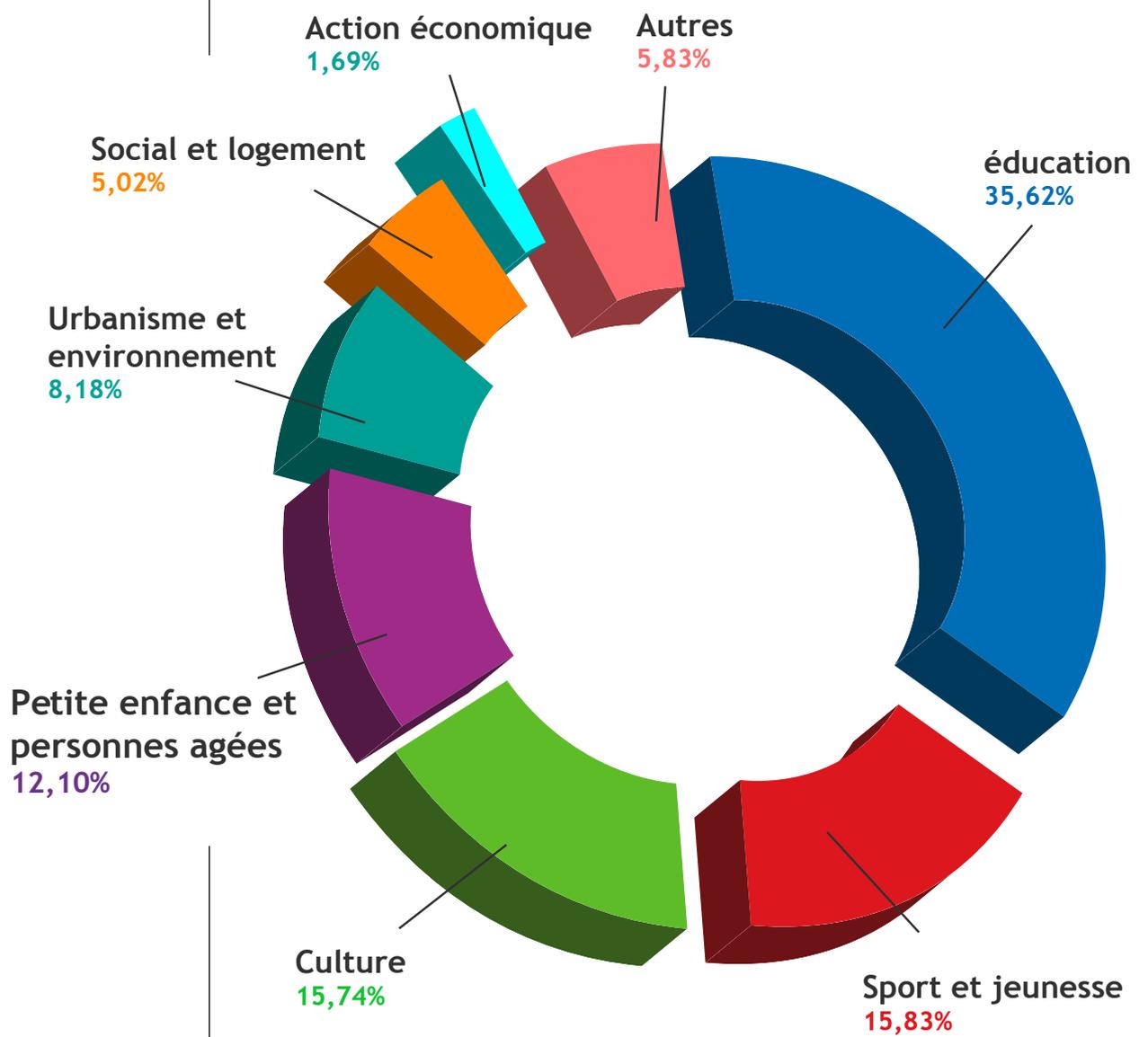
Le recours à l'emprunt pour équilibrer le BP 2018 est en hausse avec 22,05 M€ contre 18,88 M€ en 2017. La dette estimée au 1^{er} janvier 2018 est de 25 107 014 € (soit 167€ par habitant) et la capacité de désendettement de 1,2 an.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT :

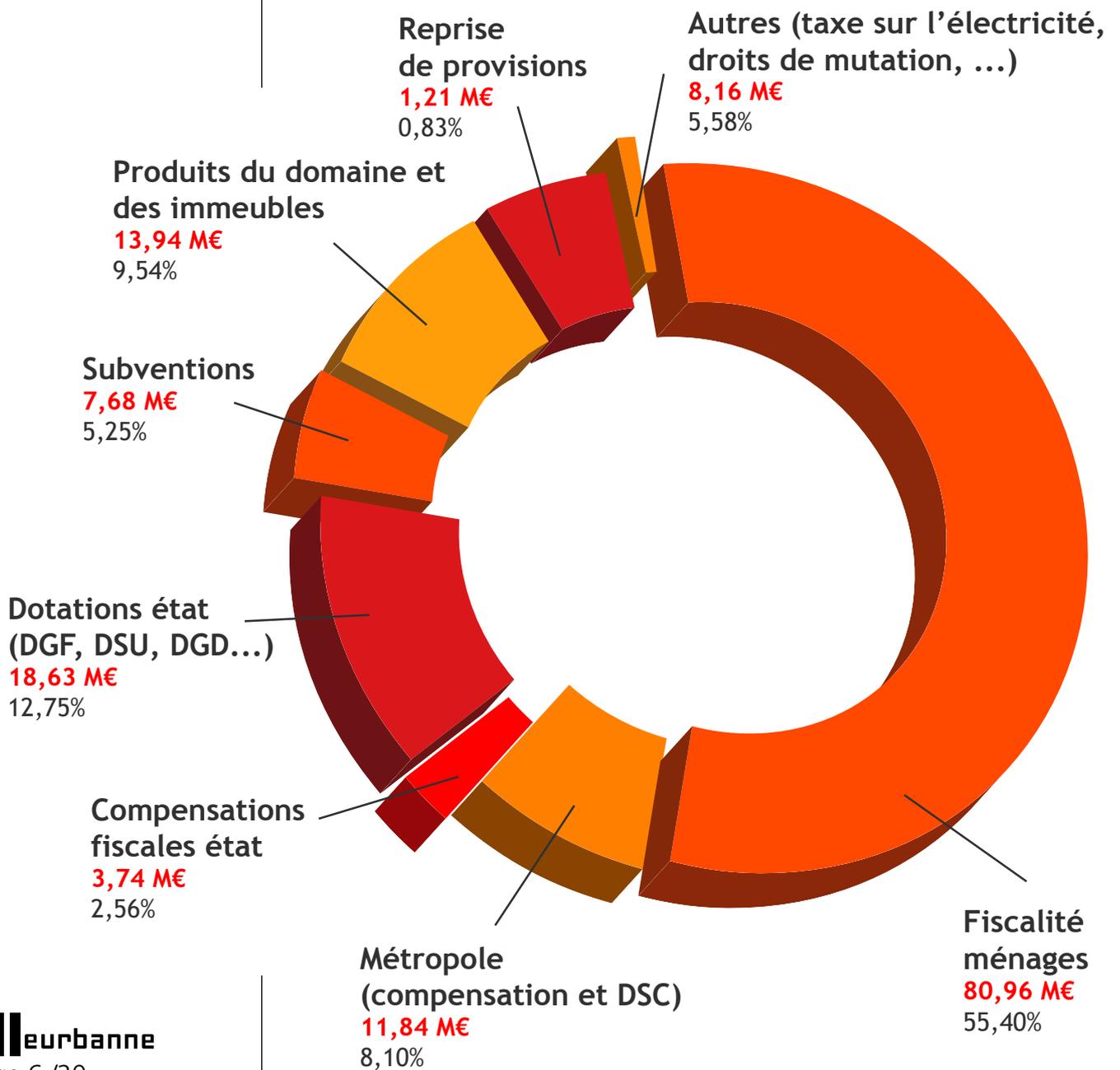
125 306 852 €



CHARGES DE FONCTIONNEMENT VENTILÉES PAR SECTEUR :

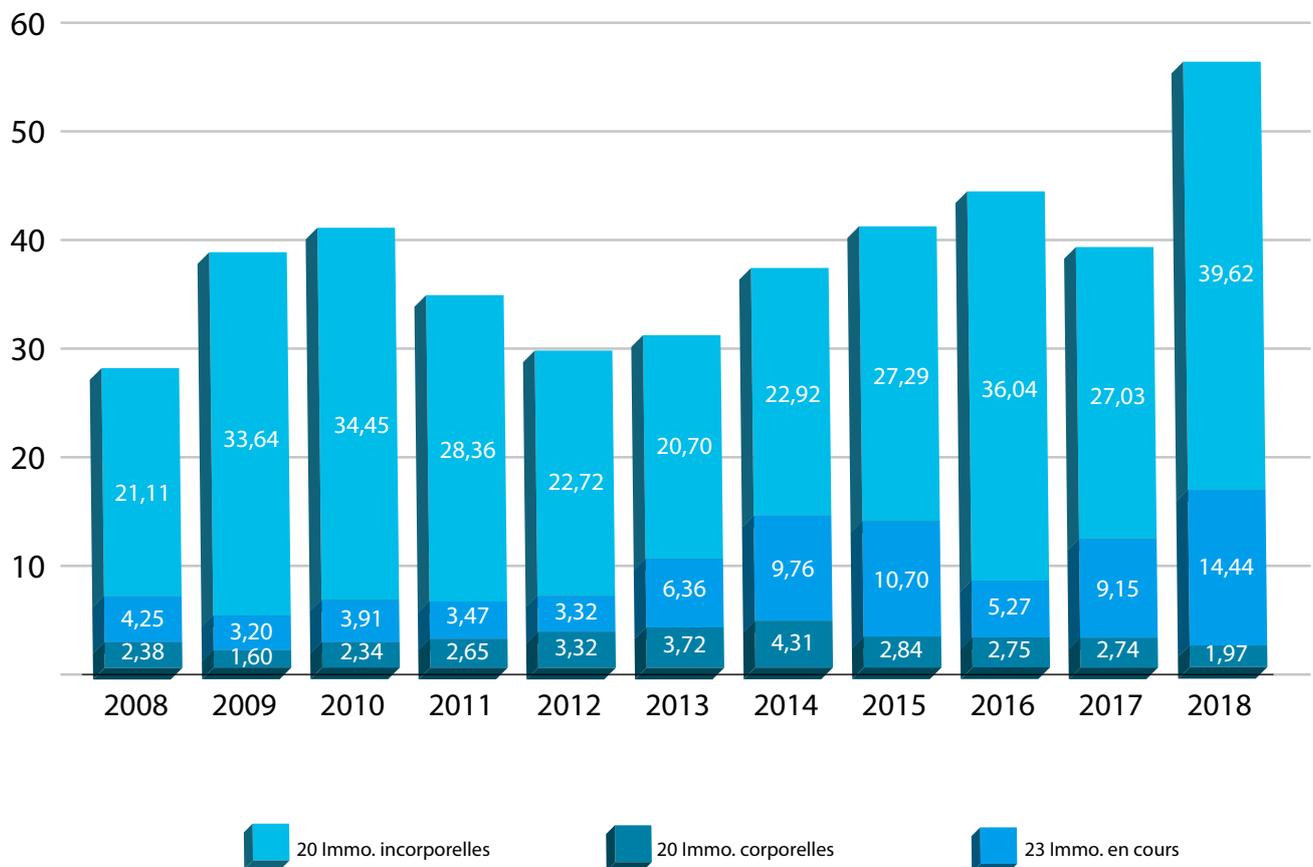


RECETTES DE FONCTIONNEMENT VENTILÉES PAR SECTEUR :

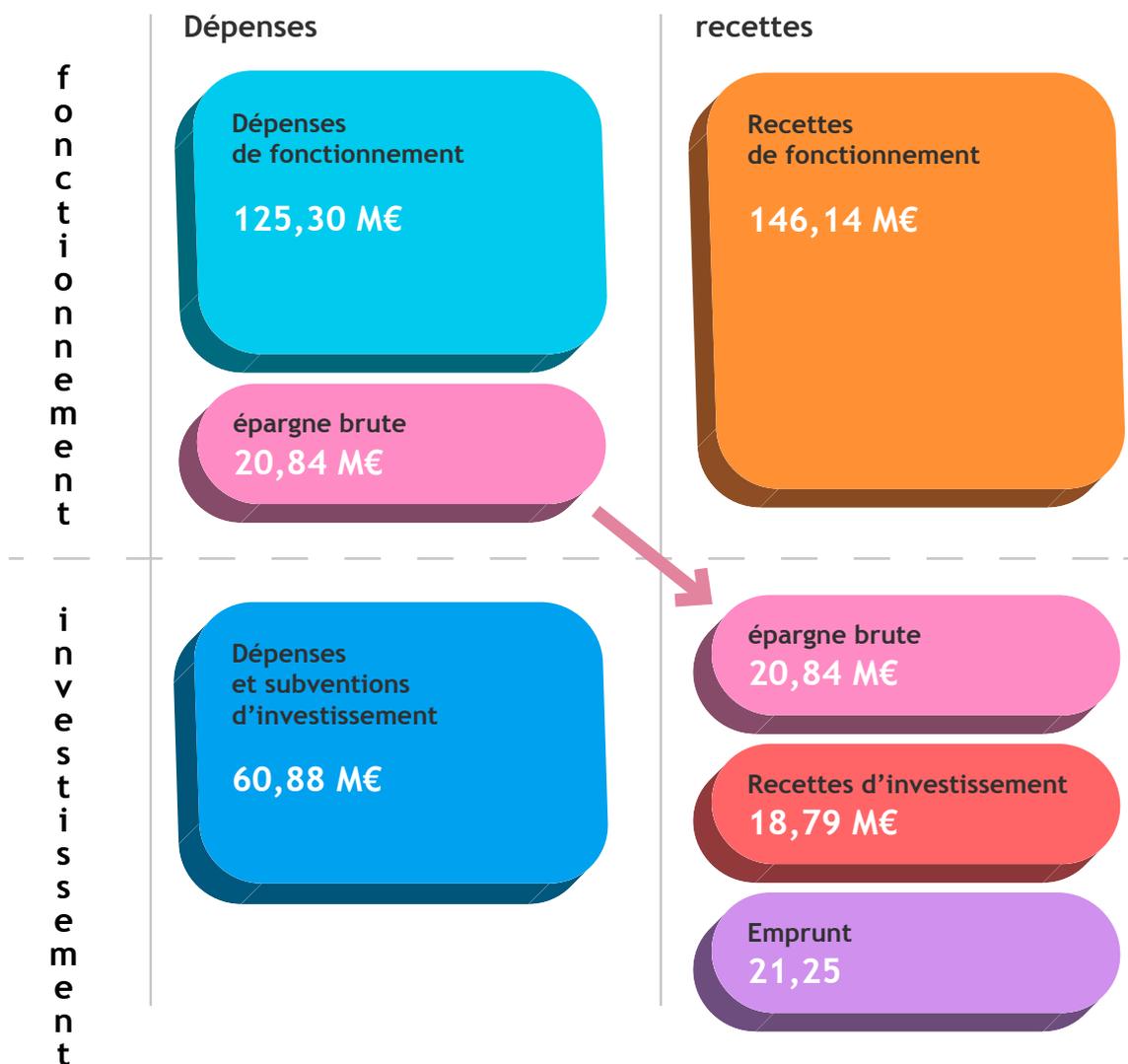


MONTANT TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT :

50,03 M€



ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2018 : (opérations réelles hors crédit revolving)





▲ groupe scolaire Rosa-Parks

Animations périscolaires :

700 animateurs

**50 coordonnateurs
et adjoints**

**40 associations
et partenaires mobilisés**

Un investissement de

12,45 M€

ÉDUCATION :

Construction de deux groupes scolaires

Si la Ville ne modifie pas la semaine de quatre jours et demi et l'organisation actuelle qui permet à **8000 enfants** d'accéder à des activités de loisirs éducatifs, elle lance un « bilan partagé » - en concertation avec l'Education nationale, la Caf, les représentants de parents d'élèves, les acteurs associatifs et les enfants - pour apporter d'éventuels aménagements. Il s'agit notamment d'adapter l'organisation à chaque âge et situation des enfants. Cette évaluation sera accompagnée par un prestataire spécialisé (construction de la démarche, analyse des résultats, préconisations, scénarii d'évolutions...) durant toute l'année 2018.

Par ailleurs, pour accompagner l'augmentation de la population scolaire et l'accueil de nouveaux habitants dans certains secteurs, Villeurbanne poursuit un programme de créations, de restructuration et d'extension des écoles (12,45M€) :

- ▶ **Construction du groupe scolaire Rosa-Parks : 6,1 M€** (sur un total de 14,9 M€). La réalisation des travaux est programmée entre mars 2018 et juin 2019 pour une ouverture à la rentrée 2019 (avec une école maternelle de 8 classes, une élémentaire de 12 classes et un restaurant) ;
- ▶ **Construction du groupe scolaire provisoire du Carré de Soie : 2,1 M€** - travaux entre février et juillet 2018 pour une ouverture en septembre 2018 (avec 5 classes de maternelle et d'élémentaire et un service de restauration sur place) ;
- ▶ Poursuite des travaux d'extension du groupe **Marcellin-Berthelot : 1,8 M€** ;
- ▶ Agrandissement de l'école maternelle **Louis-Pasteur** avec six nouvelles classes : **1,5 M€** (démarrage des travaux à l'été 2018).

2,5 M€ sont dédiés cette année à la rénovation, l'entretien et la sécurisation des autres groupes scolaires de la Ville.



▲ restaurant scolaire et administratif

La cuisine centrale :

16%
d'approvisionnement local
et **9%**
en biologique

Une production de
7000 repas
par jour en 2018

— Ouverture d'un nouveau restaurant place Albert-Thomas

L'ouverture d'un nouveau restaurant scolaire, 13 rue du 4-août-1789, d'une capacité d'environ 500 couverts (224 places assises en self-service) est prévue en février 2018 (330 K€ en 2018 sur un budget total de 1,416 M€). Cette opération permet par ailleurs l'aménagement d'un nouveau restaurant pour le personnel municipal qui disposera d'un espace totalement dédié (200 couverts soient 124 places assises) et d'une cafétéria de 34 m². Les deux restaurants, en liaison froide, seront livrés par la cuisine centrale.



Un nouveau groupe scolaire à la Soie

Environ 500 logements seront prochainement livrés dans la zone d'aménagement concerté Villeurbaine La Soie. La programmation totale permettra à terme l'installation de 3 000 nouveaux habitants. L'émergence de ce nouveau quartier, l'accueil de nouvelles activités économiques, s'accompagnera d'une offre conséquente d'équipements publics : places, espaces verts, groupe scolaire, crèche (cf. page ...), équipement culturel (cf. page ...), gymnase et terrain de proximité. L'école Simone-Veil sera construite sur une parcelle située à l'angle des rues Willy-Brandt et de la Soie. Elle accueillera dans un premier temps 15 classes (en grande partie financées par la Zac). Une extension à 25 classes est prévue dans le cadre de la deuxième phase d'aménagement du secteur.



PETITE ENFANCE ET FAMILLE :

Ouverture de trois équipements en 2019

Villeurbaine continue d'accompagner une croissance démographique dynamique. L'ouverture de trois nouveaux équipements municipaux dédiés à la petite enfance est prévue en 2019 (4 M€) :

- ▶ **le pôle Petite enfance Helen-Keller** - dans le cadre de l'opération d'aménagement du Terrain des Sœurs dans le quartier des Buers - réunissant un équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE) de 42 places, un accueil de loisirs sans hébergement, un RAM (relais assistants maternels – cf. encadré) et un lieu parental (3 M€ inscrits au BP 2018) ;
- ▶ **un établissement d'accueil du jeune enfant de 42 places** intégré dans un immeuble de logements de la Zac des Maisons-Neuves (700 K€ en 2018 pour une livraison prévue en mars 2019) et géré par un prestataire dans le cadre d'une délégation de service public ;
- ▶ ainsi qu'un pôle de coopération Petite enfance et parentalité rue Rollet. Il est destiné à développer l'offre de garde dans le centre-ville (avec une crèche et un relais d'assistants maternels – cf. encadré) et à renforcer l'accompagnement des professionnels.

Un réseau de 16 relais d'assistants maternels, avec 2 créations en 2018

Villeurbaine mène une politique volontariste d'accompagnement des assistantes et assistants maternels. Les relais d'assistants maternels (Ram) permettent aux enfants de bénéficier régulièrement de temps d'accueil collectifs et aux professionnels d'échanger sur leur pratique et de profiter d'une formation continue. Le budget 2018 prévoit la réalisation de **deux nouveaux Ram** municipaux qui ouvriront en 2019. Celui du **Pôle Petite enfance Helen-Keller aux Buers** (rentrée 2019), et celui du **pôle de coopération Petite enfance et parentalité de la rue Rollet** qui accueillera par ailleurs le siège de l'association ACEPP Rhône (une association ressource dans le domaine de la petite enfance) et un EAJE de 30 places géré par l'entreprise ESS (Economie sociale et solidaire) Bottines et Bottillons. Innovant de par son statut, ce nouveau pôle l'est également dans sa volonté d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation, de gestion, de services aux usagers (enfants, parents et professionnels)... L'association de ces trois acteurs, aux statuts et compétences différents, au sein de locaux partagés, permet en outre d'optimiser les conditions d'occupation par la mutualisation d'espaces et de fonctions.

▲ pôle Petite enfance Helen-Keller

en 2016

1232 assistants maternels agréés

17 assistants maternels pour 100 enfants de moins de 3 ans

23,7% des 0-3 ans et 14,9% des 3-6 ans étaient accueillis par une assistante maternelle en 2015



JEUNESSE ET VIE ETUDIANTE :

Favoriser l'autonomie et soutenir les projets

Les actions visant à l'autonomie des jeunes seront poursuivies : Conseil villeurbannais de la jeunesse, animations loisirs, fonds initiatives jeunes... La Ville, dans le cadre du dispositif Chantiers jeunes, continue d'accompagner les Villeurbannais de 16 ans à 21 ans et les aide à financer leurs projets de loisirs (sportif, culturel, départs en vacances...). En 2016, **217 jeunes ont participé à un chantier** durant les vacances. **35 jeunes ont bénéficié de la bourse au permis de conduire** et **10 jeunes volontaires** (16 à 25 ans) ont par ailleurs été accueillis dans le cadre d'un service civique. Les subventions aux structures d'animations jeunes, dont bénéficient les structures de proximité dans le cadre du Contrat enfance jeunesse, sont maintenues en 2018 et les animations dans le cadre de « Vivez l'été » seront reconduites.

PERSONNES AGÉES :

La prévention de la dépendance

La subvention du Centre communal d'action sociale (CCAS) est en hausse de 38,5 K€ et portée à 4,05 M€. Elle permet notamment d'accompagner la restructuration de l'offre d'hébergement pour les personnes âgées et la transformation des foyers logements en résidences autonomies. En concertation avec un groupe de résidents et d'habitants des différents quartiers, la Ville et le Centre communal d'action sociale se sont saisis de la Loi relative à la loi d'adaptation de la société au vieillissement pour faire évoluer l'offre d'hébergement en direction des personnes âgées et en faire de véritables lieux de vie et de prévention.

Des actions innovantes pour préserver l'autonomie et lutter contre l'isolement

Le CCAS a proposé un renfort en personnels soignants pour assurer une meilleure coordination des soins et l'intervention régulière d'une diététicienne de manière individuelle ou collective. Une équipe de designers de service est mobilisée dans trois résidences pour concevoir, avec les résidents et les personnels, des solutions originales pour favoriser l'activité physique des personnes les plus sédentaires. Il s'agit sans forcer, sans injonction, d'inciter les résidents à pratiquer, via des exercices adaptés, une activité qui permet de maintenir leur mobilité au quotidien via la marche. En parallèle, à la résidence Marx-Dormoy, début 2018, après un diagnostic médical, un éducateur sportif dispensera des séances de coaching individualisé. Les résidences proposent par ailleurs des animations avec les établissements scolaires, les structures associatives et permettent aux riverains du quartier de venir profiter du restaurant sur le temps du déjeuner. Au sein des résidences, des étudiants ou des personnes en situation de handicap sont déjà accueillis. En 2018, les résidences-autonomie proposeront aussi une offre d'hébergement temporaire pour répondre à des besoins nouveaux, comme les sorties d'hospitalisation.



Expérimentation de l'accompagnement de familles en difficulté dans le cadre de l'I2E (projet d'insertion par l'école et l'emploi)

12,86 M€
de subventions aux associations

3,054 M€
affectés aux centres sociaux

SOLIDARITE :

Renforcer la lutte contre la pauvreté

Une étude sur la qualité de l'accueil du CCAS sera conduite en 2018. Un « guide des ressources sociales » permettra une meilleure orientation des usagers. Un plan d'actions transversal pour l'accès aux droits et aux services intitulé « **Grandir solidaire** » a pour objectif de renforcer la lutte contre la pauvreté qui touche les enfants. Il sera expérimenté dans les quartiers Saint-Jean et des Brosses.

En 2016 et 2017, grâce à la Ville, quatre familles ayant longtemps vécu dans des campements de fortune ont pu, dans le cadre du dispositif I2E (Etat), intégrer directement des logements classiques et percevoir des revenus d'activité. Si, pour des raisons financières et de compétence, la Ville ne peut pas se substituer à l'Etat dans sa responsabilité, elle peut développer des dispositifs de proximité innovants dans ce domaine et montrer que des solutions existent. En 2018, elle souhaite ainsi poursuivre et développer cette action en accompagnant une dizaine de ménages sans logement décent. Les familles attestant de liens forts avec le territoire et avec une perspective réaliste d'« insertion » (scolarisation avérée des enfants, démarches engagées de formation ou d'insertion) pourront ainsi bénéficier d'un accompagnement social (droit au compte bancaire, constitution d'un dossier de demandeur de logement social...), et socio-professionnel (formations, cours de français, ...). L'objectif étant une autonomisation progressive des familles en fonction de leurs ressources propres. Cette expérimentation se ferait en lien avec les services dédiés de l'Etat, de la métropole, les associations et acteurs locaux du logement, de l'accès aux droits et de l'insertion.

VIE ASSOCIATIVE ET STRUCTURES DE PROXIMITÉ :

Toujours plus de services

Les Dialogues Ville/associations permettent de soutenir des projets communs ou la mutualisation de locaux. La Ville met par ailleurs à disposition des associations des espaces dédiés à leurs activités (Maison Bertly-Albrecht par exemple). Grâce à des travaux d'extension et de mise en accessibilité, la **Maison de quartier des Brosses** (1,4 M€ inscrit au BP 2018) disposera à partir de 2019 de trois salles d'activités, d'un réfectoire, d'une cuisine de réchauffe et d'une salle de permanence. La **maison sociale Cyprian les Brosses** va faire l'objet d'un programme de travaux d'accessibilité et d'isolation thermique accompagné du réaménagement de la crèche Babilhome. L'**acquisition du Centre social des Buers** par la Ville sera effective au premier trimestre 2018. Quant aux **Maisons des services publics des quartiers Saint-Jean et Buers**, elles bénéficieront d'un point accueil écoute jeunes. De nouvelles démarches administratives (inscription sur les listes électorales par exemple) pourront se faire directement sur place. Enfin, la Ville poursuit l'étude sur la relocalisation des maisons des services publics des Buers et de Cyprian-Les Brosses.



SANTÉ :

Promouvoir l'activité physique adaptée

En 2018, la Ville signera son **contrat local de santé** avec l'Agence régionale de santé, la Préfecture du Rhône, la Caisse primaire d'assurance maladie du Rhône, le centre hospitalier du Vinatier, le Médipôle et l'Education nationale. Les objectifs prioritaires de ce nouveau contrat sont la **lutte contre les inégalités sociales et environnementales de santé**. Dans ce cadre, de nombreuses actions seront mises en œuvre pour développer l'activité sportive et limiter la sédentarité. Villeurbanne étend par ailleurs le dispositif **Pass'sport santé** au quartier du Tonkin. Il permet aux enfants en surpoids, âgés de 8 à 12 ans, repérés par le service de santé scolaire, de bénéficier d'une activité physique hebdomadaire accompagnée et gratuite.

Le sport sur ordonnance

Début 2018, la Ville va expérimenter - sur une année - le « sport sur ordonnance » qui permet, depuis le 1^{er} mars 2017, aux médecins de prescrire une activité physique adaptée (APA) à leurs patients souffrant d'affections de longue durée comme le diabète, l'insuffisance cardiaque etc. Il s'agit pour Villeurbanne de recenser les structures publiques, privées et associatives qui proposent des APA. Une cinquantaine de patients pourrait être orientée vers des médecins volontaires. La Ville assurera un accompagnement et suivi des bénéficiaires (bilan et projet individualisé avec un éducateur sportif municipal) avec un retour d'information au médecin traitant.





▲ complexe Boiron-Granger

1,849 M€
dédié aux
associations
sportives

SPORT :

Plus de 9 M€ d'investissement pour accompagner la pratique sportive

La Ville poursuit un programme de constructions et d'aménagements important pour accompagner le développement de la pratique sportive sur son territoire : écoles, collèges, lycées, clubs et associations, etc. 9,41 M€ sont dédiés à l'investissement. Le complexe **Boiron-Granger** va faire l'objet d'une restructuration conséquente notamment pour pouvoir accueillir les installations du rugby (dans le cadre de l'obtention d'une homologation fédérale de niveau « B ») et une tribune de 200 places (1,12M€ - travaux programmés entre avril et septembre 2018). Le **terrain sportif de l'Enna** dans le quartier des Brosses doit également être requalifié pour permettre la pratique du rugby avec la réalisation d'un ensemble de vestiaires (1,45 M€). Un **terrain de sport de proximité avec des vestiaires scolaires** sera construit dans le secteur Galline-Salengro (440 K€).

Complexe sportif des Gratte-Ciel : démarrage des travaux

Les travaux du futur complexe sportif municipal (4,2 M€) dans la Zac Gratte-Ciel centre-ville commencent en janvier 2018 pour une durée d'environ seize mois. L'ouverture de cet équipement - qui comprend trois salles, dont une dédiée aux sports collectifs, une autre aux activités de gymnastique, de danse et de tennis de table et un terrain extérieur en terrasse - est prévue pour l'été 2019.





BLUETIME

SUSPENS

villeurbaine

CULTURE :

■ Maintenir les actions et optimiser les dépenses

Le plan pluriannuel d'économies construit en 2016 – pour maintenir le niveau de financement des équipements publics subventionnés jusqu'en 2019 – s'appuie notamment sur l'organisation des Invites une année sur deux, en alternance avec Charivari. Avec cette même volonté d'optimiser les dépenses, cette édition de **Charivari** se déroulera sur une seule journée (le 23 juin) et sera totalement dédiée à la danse et aux musiques du monde avec une carte blanche laissée à l'École nationale de musique.

Le **programme d'Éducation artistique et culturelle** – dans le cadre de la convention signée avec les ministères de la culture et de la communication et de l'éducation nationale – sera maintenu avec les résidences de compagnies artistiques dans trois groupes scolaires classés en réseau d'éducation prioritaire.

En termes d'investissement, le budget prévoit le remplacement de la **façade en pavés de verre de la Maison du livre, de l'image et du son (220 K€)** ainsi que l'installation de nouveaux sièges au **cinéma le Zola (75K€)**.



La Soie : la culture pour tracer un lien entre l'autre et soi

La Ville et la métropole portent ensemble un **projet culturel au sein du futur quartier La Soie**. Il s'agit d'intégrer des « gestes artistiques et culturels » visant à donner une identité au quartier à travers les aménagements publics et privés (architecture, voirie, parcs et jardins, signalétique). Dès 2018, Vincent Broquaire, artiste plasticien interviendra sur les barrières de chantier pour donner une unité visuelle et esthétique aux différents espaces pendant toute la durée du chantier. Les groupes scolaires provisoire et définitif seront partie prenante de cette démarche tant dans la phase chantier que dans l'architecture définitive.

Dans le cadre du projet **L'Autre soie**, le GIE Est Habitat et le CCO Jean-Pierre-Lachaize ont lancé un appel à candidatures pour l'occupation temporaire des deux bâtiments de l'ancien IUFM, en vue d'un usage de bureaux et d'activités. Ces locaux seront mis à disposition dans l'attente des travaux de réhabilitation. Différents types d'occupation seront possibles : espaces de travail en open space ou privatifs ; lieux de formation et de réunion ; ateliers ; activités artistiques, artisanales et associatives. L'entrée dans les locaux pourrait se faire en mars 2018 avec une occupation temporaire de deux ans.



▲ square Dreieich

CADRE DE VIE :

— Nouveaux espaces et aménagements paysagers

Les nouveaux espaces et aménagements paysagers permettent de compléter l'offre de **parcs et jardins** à l'échelle des différents quartiers de la ville (1,79 M€). Ils visent également à développer de nouveaux usages pour tous les habitants, actuels et à venir. La Ville va ainsi aménager un **terrain de sport** dans le secteur Galline / Salengro (150 K€ en 2018) pour permettre aux écoles et collèges alentour la pratique du football et du handball (et en accès libre sur certains créneaux). Un cheminement piéton et un parvis végétalisé faciliteront l'attente et les accès aux différents pôles du quartier (début des travaux au second semestre 2018). Dans le cadre du projet d'aménagement du cours Emile-Zola, la Ville va décroisonner le **square Dreieich** pour en faire une placette jardinée ouverte sur le cours et l'Esplanade Manon-Roland (300 K€ au BP 2018). Les intentions et caractéristiques du projet ont fait l'objet d'une concertation très en amont avec les riverains du square (début des travaux au printemps pour une ouverture à l'automne 2018).

Aménagement du parc Elie-Wiesel (4300 m²) au sein du Terrain des Sœurs

L'aménagement paysager du parc Elie-Wiesel (300 K€ au BP 2018) va permettre de créer une continuité « végétale » entre le quartier des Buers et Croix-Luizet ainsi qu'une véritable entrée Est de ville. Du fait des dimensionnements particuliers de l'espace, la conception du projet tire parti de la longueur (130m) et de la faible épaisseur du parc (32m) par un jeu d'emboîtement de deux natures de jardin - cultivé et naturel - reliés par une grande allée en diagonale. Au-delà des limites du projet, un parc traversant enjambera la rue du 8-mai-1945 à l'Est pour constituer une continuité avec le futur parc du quartier Buers Nord. Le projet a pour objectifs de favoriser les activités ludiques et sportives autour d'un réseau de promenades et parcours découvertes. L'aménagement d'un jardin collectif permettra de renforcer les liens autour de la pratique de jardinage. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2018 pour une ouverture au public au printemps 2019.

Villeurbanne est par ailleurs candidate pour porter le projet « quartier pilote de biodiversité » sur trois ans (2018 à 2021), éligible à des fonds européens. Il s'agit, dans un quartier urbain dense - Ferrandière-Maisons-Neuves - d'expérimenter et de développer un nouveau modèle de gestion de la biodiversité autour d'enjeux tels que l'alimentation de proximité, la participation citoyenne, l'éducation à l'environnement ou la lutte contre le réchauffement climatique. Le projet a été retenu lors de la première phase de sélection par l'Europe (réponse définitive en janvier 2018).



Groupe scolaire Louis Pasteur

villeurbanne

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

Qualité esthétique et amélioration thermique

Chaque année, une partie du budget est dédiée à l'amélioration de la qualité thermique des bâtiments qui conduit à des économies d'énergie substantielles. Des travaux seront ainsi réalisés sur les **façades du gymnase Eugène-Fournière** (700 K€) dans le quartier Grandclément en vue d'une amélioration esthétique et du confort thermique. La toiture sera également rénovée et la façade nord fera l'objet d'une végétalisation. Les travaux sont programmés entre juin et octobre 2018.

Dans le cadre du **réaménagement du cours Emile-Zola** porté par la Métropole, la ville de Villeurbanne conserve la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public. Ainsi, dans un objectif d'« éco-lumière » et d'optimisation de la puissance (performance, gestion, durée de vie des sources, maintenance, pollution lumineuse) l'éclairage public de la portion située entre la place Charles-Hernu et la rue Hippolyte-Kahn va faire l'objet d'un plan de remplacement (320 K€ en 2018). Les cheminements piétons bénéficieront d'un traitement lumineux particulier en accompagnement du projet de végétalisation du cours. Des bornes électriques seront par ailleurs posées dans le square René-Pellet pour les forains du marché alimentaire. Les travaux se dérouleront entre avril 2018 et septembre 2019.



Restauration des menuiseries de l'hôtel de ville : préserver la qualité patrimoniale

L'hôtel de ville de Villeurbanne est, pour partie, inscrit au titre des Monuments historiques notamment pour ses façades. La reconnaissance de l'intérêt de préserver le patrimoine urbain du 20^e siècle a abouti à la mise en œuvre d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap). La restauration des menuiseries (1,2 M€ en 2018) s'inscrit dans cette démarche patrimoniale, tout en intégrant un volet « qualité environnementale » par la mise en place de doubles-vitrages et de joints d'étanchéité à l'air. Aussi, les parties ouvrantes des 136 menuiseries (portes et fenêtres) de l'hôtel de ville seront déposées et traitées en atelier. Cela nécessite, dans chaque espace, l'installation d'une structure en bois pour assurer une protection pendant toute la durée des travaux (18 mois à partir du printemps 2019).



DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT :

De nouveaux quartiers sortent de terre

L'année 2018 sera une année décisive pour les grands projets qui entrent en phase opérationnelle et sortent de terre.

▶ La **Zac Gratte-Ciel centre-ville** entre dans sa phase opérationnelle avec l'engagement fin 2017 du premier programme de 52 logements, rue Hippolyte-Kahn, porté par l'opérateur UTEI (livraison annoncée en 2019) et le démarrage du chantier du complexe sportif début 2018 (cf. page 15) concomitant à celui du groupe scolaire Rosa-Parks, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2019 (cf. page 9).

▶ La **Zac Villeurbaine La Soie** est d'ores et déjà entrée dans une phase opérationnelle désormais bien visible dans le paysage villeurbannais. Sur les 1600 logements prévus pour l'ensemble de la Zac, près de 500 seront livrés au printemps 2018 ainsi qu'un premier programme tertiaire de 15.000 m². Les travaux de la nouvelle esplanade Miriam-Makeba, du parc Jorge-Semprun et une partie de la rue Charlotte-Delbo sont engagés pour une livraison en 2018. Le groupe scolaire provisoire sera également ouvert à la rentrée 2018, avant la mise en route de l'école définitive Simone-Veil à la rentrée 2021 (cf. page 10).

▶ La **Zac des Maisons Neuves** est en cours de bouclage, avec la livraison annoncée en 2018 du dernier programme résidentiel porté par le promoteur Bouygues (environ 130 logements) ainsi que de l'équipement petite enfance (cf. page 11).

▶ **L'opération du Terrain des Sœurs** est également en phase chantier, avec l'engagement courant 2017 des premiers programmes de logements (85 logements sociaux, locatifs et en accession, et 50 logements libres) pour une livraison prévue fin 2018. Deux autres programmes de logements (55 logements en accession sociale et 114 logements libres) pour une livraison en 2019 seront engagés en 2018 (+ équipement Petite enfance cf. page 11). Les nouveaux espaces publics et nouvelles rues du quartier devraient être livrés entre 2018 et 2019.

▶ En dehors des grandes opérations publiques, plusieurs grands projets privés font l'objet de **Pup** (projets urbains partenariaux) : les travaux de l'opération Gervais-Bussière commencent en 2018 pour une livraison en 2019 (livraison de 200 logements et réalisation de nouvelles rues, placettes et allée piétonne) ; l'opération d'Ogic dans le cadre du Pup Blum-Decorps est elle-aussi engagée, avec 200 logements commercialisés sur les 400 attendus (livraison des premiers programmes en 2019).

Parallèlement, la Ville poursuit ses efforts en matière de financement du logement locatif social et de participation aux démarches d'économie d'énergie.

▲ esplanade Miriam-Makeba





PRÉVENTION ET SÉCURITÉ :

Des moyens techniques et humains

Une étude d'opportunité et de faisabilité sur l'installation d'un système de vidéosurveillance, menée en 2017, va conduire au déploiement de plusieurs caméras – nomades notamment – au-delà des seuls abords des bâtiments communaux (cf. Centre nautique Etienne-Gagnaire et salle des Gratte-Ciel). Ces caméras nomades pourront ainsi être déplacées dans différents secteurs de la ville au regard du nombre de faits de délinquance constatés. Ce plan s'accompagne de moyens humains avec le recrutement de six policiers municipaux pour renforcer les équipes intervenant en journée et en soirée.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de décentralisation du stationnement payant sur voirie, la Ville va recruter de nouveaux agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

SERVICE PUBLIC :

Adapter les outils aux nouveaux usages et développer les téléservices

Mis en ligne en 2005, le site internet www.villeurbanne.fr fait l'objet d'une refonte dont l'un des objectifs est de répondre aux nouveaux usages numériques. Avec plus de 50% du trafic web effectué via un smartphone, le web mobile n'est plus une option mais bien une première source d'information des usagers. La ville de Villeurbanne va ainsi adapter ses sites web aux différents terminaux mobiles utilisés (PC, ordinateurs portables, mobiles, tablettes, phablettes...). L'enjeu est également d'augmenter les téléservices et d'améliorer les processus de suivi et de traitement des demandes effectuées par les citoyens via les différentes interfaces numériques.

Des équipements toujours plus accessibles

890 K€ sont dédiés cette année à la mise en accessibilité des bâtiments (dont 200 K€ au groupe scolaire Berthelot et 260 K€ à la Maison sociale Cyprien-Les Brosses).